



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Libye

Question au Gouvernement n° 3217

Texte de la question

SITUATION EN LIBYE

Mme la présidente. La parole est à Mme Nicole Ameline, pour le groupe Les Républicains.

Mme Nicole Ameline. Ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, le dialogue interlibyen a débouché, le 9 octobre dernier, sur un accord politique, qui marque l'aboutissement du processus engagé sous l'égide des Nations unies et soutenu par la communauté internationale, dont la France. Il s'agit d'une étape positive.

Si nous savons que ce progrès est fragile, il n'en est pas moins réel. Il nous force à agir, car la Libye est un élément déterminant pour notre sécurité. Chacun mesure en effet les conséquences de la progression croissante de Daech, de l'absence de contrôle des frontières, de la montée de l'insécurité et du chaos économique qui menace aujourd'hui non seulement la Libye, mais aussi l'ensemble des pays riverains, et l'Europe elle-même. Chacun mesure également l'impact que pourrait avoir le maintien d'une situation telle que celle que l'on connaît aujourd'hui sur les pays riverains, qui risqueraient d'être à leur tour victimes d'une déstabilisation aggravée.

Une réaction européenne s'impose, à plusieurs titres. Nous devons avoir une vision immédiate, mais aussi à plus long terme, des mesures à prendre en Libye, en matière de gouvernance, de soutien au processus institutionnel et politique, de redressement économique et de sécurisation ; en effet, la question des réfugiés s'analyse et se réglera d'abord et avant tout sur place, sur le terrain.

Monsieur le ministre, la France pourrait-elle prendre le leadership, ou tout au moins la présidence d'un pilotage politique afin de chercher des solutions pour cette partie du monde ? Quant à l'Europe, jusqu'alors plutôt invisible sur ce dossier, pourrait-elle envisager de redéployer ses moyens en matière de politique de voisinage et d'intervenir afin qu'une solution politique puisse être rapidement trouvée et soutenue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. Madame la députée, je me retrouve parfaitement dans la question que vous avez posée et dans les solutions que vous envisagez. Pour toutes les raisons que vous avez exposées, la stabilisation de la Libye est une priorité ; elle est indispensable tant pour les Libyens que pour l'ensemble de la région et pour la lutte contre le terrorisme.

M. Bernard Leon a fait des efforts qu'il convient de saluer. Il affirme que la solution qu'il a proposée permettra un

accord interlibyen – nous espérons que ce sera le cas. Il a proposé qu'un gouvernement d'unité nationale soit formé, avec à sa tête M. Fayez el-Sarraj. Nous soutenons clairement cette proposition, même si, jusqu'à présent, le Congrès général national, à Tripoli, et la Chambre des représentants, à Tobrouk, ne se sont pas explicitement prononcés sur le sujet. Bien évidemment, il s'agit pour nous d'une priorité.

Une fois l'accord signé – c'est dans ce cadre-là que je me situerai –, les partenaires régionaux et internationaux devront le soutenir ; parmi eux, l'Europe et la France. Je serai clair : nous serons aux côtés du futur gouvernement d'unité nationale pour l'aider à faire face aux défis auxquels il sera confronté, qui seront de nature à la fois politique, sécuritaire et économique. Je m'en suis entretenu avec mes collègues européens, et je les pousse à orienter nos efforts dans le sens que vous avez indiqué : il y va de notre responsabilité collective, au service de la sécurité et de la paix. La France sera bien entendu présente sur ce dossier, en songeant à ce qui s'est passé dans les années 2010 et 2011 et en essayant d'éviter certaines erreurs qui ont pu être commises à cette époque. Il est clair que notre intérêt est que la Libye trouve la stabilité et l'unité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3217

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 octobre 2015](#)